RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N^{O} 1 DE L'ACEF DE QUÉBEC

(p. 21-22) « L'acquisition des données par un frontal d'acquisition permet de créer une zone tampon entre les compteurs et les systèmes d'entreprise, garantissant ainsi un plus haut niveau 24 de sécurité. Les données sont par la suite transférées dans le MDMS.
Les systèmes d'entreprise ne peuvent servir de base pour l'entreposage et la validation d'un haut volume de données de consommation des clients. Le Distributeur a donc acquis le système développé par la compagnie Energy ICT. Ce MDMS a été intégré aux systèmes de l'entreprise avec la collaboration de la firme Ericsson. Le MDMS permet l'envoi des données dans les systèmes de l'entreprise et leur utilisation aux fins de facturation.
Les progiciels acquis, le frontal d'acquisition des données et le MDMS, répondent aux exigences du Distributeur, soit :
· de garantir la sécurité en matière de disponibilité, d'intégrité et de confidentialité ;
· d'offrir une solution ouverte ;
· de gérer la croissance du traitement, du transport et du stockage de données ;...
· de mettre en place une infrastructure qui ne limite pas la croissance. »

(…)

D. 15.c : ~~Qu'entendez-vous par haut volume de données de consommation ? Est-ce que les données de consommation serviront essentiellement à la facturation ou si vous transmetterez et emmagasinerez des données qui débordent des besoins de facturation ? Si oui à quelles fins transmettez-vous et stockerez-vous les données additionnelles ?~~
Comment informerez-vous la clientèle que des données additionnelles seront requises et des finalités additionnelles poursuivies par HQD ?
Est-ce que le règlement sur les conditions de services permet actuellement à HQD de receuillir des données de consommations qui débordent des seuls besoins de facturation ? Sinon escomptez-vous faire modifier incessamment le règlement sur les conditions de services ?

Réponse :

Les données de consommation sont recueillies à distance par les compteurs au point de livraison (voir la définition du « point de livraison »), c'est-à-dire avant que l'électricité ne soit mise à la disposition du client, comme prévu aux Conditions de service d'électricité (les CDSÉ). Il s'agit d'informations sur le produit livré par le Distributeur et qui fait l'objet même du contrat de service d'électricité. Une validation technique de l'intégrité des données est réalisée avant le dépôt en vrac de celles-ci dans le MDMS. À ce stade, les données recueillies se retrouvent dans une banque de données et ne sont pas liées au nom du client ou à un autre renseignement personnel de celui-ci. Ensuite, les données de consommation sont transférées aux différents systèmes de l'entreprise, lesquels contiennent les informations permettant d'identifier les clients, notamment pour fins de facturation et de mise à jour du dossier client. Toutes les données ainsi recueillies sont la propriété d'Hydro-Québec et leur confidentialité est préservée tout comme elle l'est actuellement.

Les données de consommation qui résident au MDMS pourront faire l'objet d'analyses à des fins de planification, de prévision et de

conception (tarification, programmes en efficacité énergétique et en gestion de la demande ou de tout autre développement de produits pour la clientèle). Le Distributeur précise qu'il exclut toute commercialisation par des tiers des données de consommation.

Les CDSÉ (voir notamment les dispositions du chapitre 11) et la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la Loi sur l'accès) permettent la cueillette et le stockage en vrac des données de consommation et leur utilisation à des fins de facturation, de traitement des plaintes des clients ou autres fins compatibles au sens de l'article 65.1 de la Loi sur l'accès. Toute autre utilisation devra être préalablement autorisée par le client.

Enfin, le Distributeur précise que le client est informé de l'installation d'un compteur de nouvelle génération par un accroche-porte indiquant les principaux éléments du projet. Le client peut aussi consulter le site Web d'Hydro-Québec.